



**Déclaration du Cameroun au débat général de la 11^e
Conférence d'examen du Traité sur le
non-prolifération des armes nucléaires (TNP)
New York, 27 avril au 22 mai 2026**

**Par : NYANID Zacharie Serge Raoul Ph. D
Ministre Plénipotentiaire Hors Échelle**

New-York, avril 2026

Monsieur le Président,

Ma délégation vous remercie de l'opportunité que vous lui offrez de participer à ce débat. Elle vous félicite chaleureusement pour votre élection à la présidence de cette Conférence d'examen et vous assure de son entière coopération.

Monsieur le Président,

Ma délégation réaffirme son attachement indéfectible au Traité de non-prolifération des armes nucléaires qui de son point de vue, reste la pierre angulaire de l'architecture internationale de désarmement et le fondement de notre sécurité collective, plus de cinq décennies après son entrée en vigueur. Sa pertinence et sa crédibilité reposent sur un équilibre fragile : celui de ses trois piliers indissociables que sont la non-prolifération, le désarmement et l'usage pacifique de l'énergie nucléaire.

Monsieur le Président,

Cet équilibre est aujourd'hui mis à l'épreuve. Les avancées en matière de désarmement, prévues à l'article VI, restent très insuffisantes. Le Cameroun regrette profondément l'échec des deux précédentes conférences d'examen, qui a gravement entamé la crédibilité du mécanisme d'examen du TNP. Cette Conférence ne peut pas, elle ne doit pas, reproduire ce schéma. Car l'origine de ces échecs répétés n'est pas mystérieuse : elle réside dans l'incapacité chronique des États dotés d'armes nucléaires à traduire leurs engagements en actes vérifiables.

C'est pourquoi ma délégation considère que l'absence de progrès tangible dans la mise en œuvre de l'article VI du TNP est très préoccupante. Elle appelle ces États à rendre compte, de manière transparente, standardisée et vérifiable, des mesures concrètes prises pour réduire puis éliminer leurs arsenaux, conformément aux engagements des conférences d'examen de 1995, 2000 et 2010.

Force est pourtant de constater que ces engagements, aussi solennels soient-ils, n'ont pas produit les résultats attendus. Dans ce vide d'action, les périls anciens se doublent de défis inédits.

Face à la résurgence des rivalités stratégiques et à la modernisation continue des arsenaux, un déficit de confiance s'installe. Une réflexion renouvelée sur l'avenir même du Traité s'impose.

Faut-il le rappeler, le TNP a traversé les décennies moins par sa perfection que par sa plasticité. La question aujourd'hui n'est plus de savoir s'il survivra, mais s'il saura changer de nature pour faire face à la recomposition stratégique du monde.

Car les fragilités que nous observons, entre autres, les asymétries, le désarmement différé, les contournements, la sélectivité, ne sont plus des anomalies. Elles sont devenues des propriétés structurelles du régime. Les corriger à la marge ne suffira pas. Il nous faut penser le TNP non plus comme un traité à préserver, mais comme un régime à reconfigurer.

Monsieur le Président,

Pour ma délégation, la question des asymétries ne saurait se réduire à un débat normatif. Elle exige un rééquilibrage stratégique dynamique. Ma délégation propose donc un mécanisme de convergence différenciée, dans lequel les États dotés s'engagent dans des trajectoires mesurables de réduction qualitative de leurs doctrines – rôle, posture, seuil d'emploi – tandis que les États non dotés bénéficient d'un accès élargi, sécurisé et garanti aux technologies sensibles à usage pacifique. Ma délégation appelle ainsi à privilégier, à défaut d'une égalité formelle difficilement atteignable, une équité fonctionnelle fondée sur la négociation.

Monsieur le President,

Pour ma délégation, le désarmement doit sortir de la logique déclaratoire pour entrer dans une véritable économie de l'irréversibilité. Créons un registre international des transformations d'arsenaux, sous l'égide de l'AIEA. Non pas un simple inventaire quantitatif, mais une documentation vivante des transformations doctrinales, technologiques et opérationnelles. Car ce qui compte, ce n'est plus seulement le nombre d'armes, c'est leur pertinence stratégique décroissante. Voilà le vrai baromètre du progrès. Comme le dit un proverbe africain : « *Ce n'est pas la grandeur du bâton qui fait la force du sage, mais la sagesse de ne pas s'en servir.* »

Monsieur le President,

Cette sagesse de la retenue, appliquons-la aussi à notre conception de l'universalité. Ne nous enfermons pas dans une exigence formelle que la réalité internationale dément chaque jour. Regardons le monde tel qu'il est, pour mieux le transformer tel qu'il doit être.

Face aux limites de l'universalité de droit, ma délégation appelle à ouvrir une voie nouvelle : celle de l'intégration périphérique.

N'attendons plus une adhésion hypothétique. Agissons. Offrons aux États non parties des chemins d'engagement gradué : transparence doctrinale, moratoires sur les matières fissiles, participation aux mécanismes régionaux de confiance.

Car la vraie question est simple : voulons-nous un traité formellement universel mais stratégiquement contourné, ou un régime capable d'organiser aussi ce qui lui échappe ? Un traité qui structure sa périphérie ne se fragilise pas, il s'étend, se densifie, se renforce.

Dans le même esprit, ayons l'audace de moderniser notre approche de la vérification. Le monde a changé. Nos outils doivent changer avec lui. Il ne s'agit pas de renverser l'existant, mais de l'élever. Passons d'un système figé à une vérification augmentée : plus réactive, plus fine, plus crédible.

Dans cette évolution, le rôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique doit rester central, non pas affaibli, mais renforcé. L'Agence doit demeurer l'autorité qui valide, qui tranche, qui garantit.

Mais autour d'elle, construisons un écosystème de transparence maîtrisée, mobilisant les technologies de notre temps : imagerie satellitaire, intelligence artificielle, données ouvertes. Encadrons-les. Régulons-les. Légitimons-les. Car sans règles, l'innovation divise. Avec des règles, elle rassemble.

Et refusons que la technologie devienne une nouvelle ligne de fracture. Mettons en place un véritable mécanisme de solidarité capacitaire, afin que chaque État puisse participer pleinement à ce nouvel environnement de vérification. La confiance ne se décrète pas. Elle se construit et surtout, elle se partage.

De la même manière, ayons le courage de repenser la conformité. Aujourd'hui, nous oscillons entre inertie et politisation. Entre absence de réaction et confrontation au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Ce balancement n'est plus tenable. Ma délégation invite à instaurer une culture de conformité continue, fondée sur des mécanismes clairs, prévisibles et équitables : incitations, désincitations, conditionnalités. Non pas pour punir ponctuellement, mais pour orienter durablement les comportements. Non pas pour réagir dans l'urgence, mais pour prévenir dans la durée.

Enfin, ma délégation invite à regarder au-delà des cadres habituels. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne peut plus être pensé en vase clos. Le nucléaire s'inscrit désormais dans un continuum stratégique où interagissent technologies émergentes, vulnérabilités cyber et compétition informationnelle.

Si nous n'anticipons pas ces interconnexions, elles s'imposeront à nous, sans nous.

La stabilité stratégique de demain ne reposera plus uniquement sur la dissuasion. Elle dépendra de notre capacité à construire des interdépendances sécuritaires maîtrisées, à transformer la vulnérabilité en responsabilité partagée.

Mesdames et Messieurs,

Le choix est devant nous, subir l'érosion du régime, ou organiser sa transformation.

Ma délégation invite à choisir la transformation. Une transformation lucide, une transformation inclusive, une transformation ambitieuse. Car préserver le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, aujourd'hui, ce n'est pas le protéger du changement. C'est lui donner les moyens de le conduire.

Monsieur le Président,

Ce que ma délégation propose, c'est un déplacement du regard, d'un traité vers un système adaptatif, d'une norme vers une architecture évolutive, d'un équilibre figé vers une stabilité négociée en permanence.

Le TNP ne sera préservé ni par l'incantation, ni par la seule fidélité à ses principes fondateurs. Il le sera par notre capacité collective à en faire un instrument en phase avec les réalités stratégiques du XXI^e siècle.

Comme le dit un proverbe africain : « *L'éléphant ne piétine pas la fourmi sans que la terre ne tremble.* » La force qui rassure est légitime. La force qui intimide se prive de sa noblesse. Ensemble, faisons du TNP un pilier vivant de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous remercie.